CHRONIQUES

d'Archéologie et d'Histoire du pays de Liège

Siège social: 13, quai de Maastricht, 4000 Liège

INSTITUT ARCHEOLOGIQUE LIEGEOIS

JANVIER-MARS 2004

N° 5 (tome II) • Publication trimestrielle de l'Institut archéologique liégeois

UNE COURONNE EN ARGENT À VERSER AU CATALOGUE DE L'ŒUVRE DE HENRI DE FLÉMALLE (1610-1685)

Cette couronne, haute de 19 centimètres, est en argent repoussé et ciselé, partiellement coulé et doré. Elle a été fabriquée, entre 1654 et 1659, dans l'atelier de l'orfèvre liégeois le plus réputé de son temps.

Cet ornement de statue de Vierge à l'Enfant n'est évidemment pas isolé; il doit faire partie d'un ensemble traditionnellement composé de deux couronnes (l'une pour la Mère, l'autre pour l'Enfant), d'un sceptre tenu par la Vierge et d'un globe crucifère que présente l'Enfant. L'étain et le laiton étaient le plus souvent utilisés pour la fabrication de ces parures. Seules les communautés les plus riches pouvaient s'offrir le luxe d'ornements en argent; quand c'était le cas, leur utilisation était généralement réservée aux processions et aux jours extraordinaires, les ornements en étain et en laiton étant plutôt réservés aux jours ordinaires.

Vue d'ensemble. Coll. particulière.

Ed. responsables: Maurice LORENZI, Rue Saint-Laurent 255, 4000 Liège (mauricelorenzi@skynet.be)
Pierre VELDEN, Boulevard Piercot 48/61, 4000 Liège (pavelden@yahoo.com)

Aigle bicéphale 165 [.], H.F.

Notre couronne est *impériale*, puisqu'elle est fermée. Ouverte, elle aurait été dite *royale*.

Ses qualités esthétiques méritent d'être soulignées: le *challenge* propre à l'orfèvrerie, – l'art d'exalter la lumière au départ de métaux, – est ici pleinement gagné. Le bandeau ajouré est orné d'oves et de losanges en pointe de diamant polis au brunissoir sur fond mati; ces motifs sont destinés à accrocher la lumière, au même titre que les agates, les cristaux de roche ou les verroteries dont ils sont les substituts. Le bandeau est surmonté de quatre fleurs épanouies alternant avec des fleurs de lys; au départ de ces dernières s'élancent les arceaux de la couronne, composés de deux rangées opposées de feuilles d'acanthe ciselées, séparées par des miroirs bombés, – des *bouillons*, – également polis au brunissoir. La qualité de la ciselure des feuilles d'acanthe est remarquable. Le tout est sommé d'un globe crucifère, la croix fleuronnée étant coulée et dorée à l'or.

Si, généralement, ces parures de statues ne sont pas poinçonnées, cette couronne porte en revanche des poinçons bien lisibles: Maximilien-Henri de Bavière (losangé en barre), aigle bicéphale 165 [.], striche, H.F.

Henri de Flémalle, frère aîné du peintre Bertholet de même nom, naît en 1610. Devenu membre de la corporation en 1638, il se distingue notamment à Paris, puisque, rentré à Liège, il continue à y fabriquer *quantité d'ouvrages pour la Reyne et pour le Roy* de France. La quantité des commandes qui lui sont confiées témoigne de l'estime dont il jouit; cette estime est confirmée par sa nomination au titre d'orfèvre de la cathédrale en 1672 (Colman, vol. 1, pp. 65-66).

Je l'ai écrit plus haut, peu d'orfèvreries de ce type sont poinçonnées. Pour Liège, on en connaît à peine deux pour le XVIIe siècle (Colman, inv. 890), datées de 1661, ce qui fait de notre couronne la plus ancienne connue. Par ailleurs, on n'en connaît encore aucune qui soit sortie de l'atelier de Henri de Flémalle, hors celle-ci.

Bibliographie: Pierre COLMAN, *L'orfèvrerie religieuse liégeoise du XVe siècle à la Révolution*, 2 volumes, Liège, 1966.- *L'orfèvrerie civile ancienne du pays de Liège*, Liège, 1991 (catalogue d'exposition).

Maximilien-Henri de Bavière

Maurice LORENZI

UNE FAÇADE DE STYLE « GOTHICO-RENAISSANCE » RUE MAILLART

INTRODUCTION

En février 2002, l'asbl *In Situ* entreprend, à la demande de la Direction de l'Archéologie, la réalisation d'un diagnostic archéologique visant à définir la nécessité et l'ampleur des recherches à entreprendre dans le cadre des travaux d'aménagement des Galeries Saint-Lambert, ancien complexe « Grand Bazar ». La proximité avec le site Saint-Lambert laissait présager la présence d'un important potentiel archéologique. A l'issue de cette campagne, il n'est pas jugé nécessaire de poursuivre l'exploration systématique des sous-sols, fortement perturbés lors des aménagements contemporains. Par contre, des destructions opérées à l'angle de la rue Maillart et de la rue Saint-Gangulphe ont révélé la présence d'une façade conservée sur deux niveaux au sein de la maçonnerie en brique du mur mitoyen de l'Inno (fig. 1). Elle est particulièrement intéressante, non seulement de par sa relative ampleur mais aussi parce que la confrontation des moulures des baies de cet édifice avec celles de la façade arrière et de la cour principale du palais des princes-évêques s'est imposée. Or, s'ils ne sont pas inexistants, les témoins d'architecture « gothico-renaissance » sont peu fréquents à Liège. Une étude interdisciplinaire a été entreprise.

La façade de la rue Maillart appartient à une maison canoniale située sur les immunités de la cathédrale Saint-Lambert. Les chanoines qui se sont succédé dans l'édifice sont recensés dans les « comptes du grenier » de la cathédrale depuis la fin

Fig. 1. – Liège – Façade de la rue Maillart : situation du site et localisation de la façade.

du moyen-âge jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. L'étude historique, actuellement en cours, est menée par Geneviève Coura, historienne attachée au Service de l'Archéologie du MRW en Province de Liège.

DESCRIPTION DE LA FAÇADE (fig. 2)

Les éléments préservés de la façade s'élèvent, depuis les fondations, sur une hauteur de 11,3 m. Ils s'étendent sur une longueur de 20 m. Ils appartiennent au rez-de-chaussée et au premier étage; aucun élément d'entablement n'a été sauvegardé. La maçonnerie se compose de pierre de taille en calcaire de Meuse, en grand appareil. Les blocs sont placés en assises régulières.

Les axes horizontaux prédominent dans l'organisation générale de la façade. L'arête supérieure des blocs du soubassement est chanfreinée de façon à souligner la partie basse de l'élévation. Des bandeaux moulurés font ressortir les registres du rez-de-chaussée et du premier étage.

Au rez-de-chaussée, trois baies jumelées sont relevées dans la partie nord de l'élévation. Leur chambranle est orné d'une moulure dont le congé saillant se présente sous la forme d'une base de colonne à mouluration prismatique caractéristique de l'architecture gothique. Un portail de style classique vient interrompre l'ordonnance du premier registre. De part et d'autre de ce portail, accolés à lui, des piédroits moulurés laissent deviner la présence d'une quatrième et d'une cinquième baie. A l'extrémité sud de la façade, deux autres piédroits isolés s'alignent sur les piédroits des baies du premier étage.

Fig. 2. – Liège – Façade de la rue Maillart: les éléments conservés de la façade. Situation des arrières-linteaux prélevés pour l'analyse dendrochronologique.

À l'étage, le corps de moulure des baies est semblable à celui du rez-de-chaussée. Une baie à six jours et une baie à trois jours sont disposées côte à côte à l'extrémité sud de l'élévation. Ces fenêtres sont les seules à montrer des croisées toujours en place. L'embrasure des autres baies porte des marques de taille originales qui témoignent de la suppression des meneaux. Une troisième baie, la plus grande, est isolée au nord. Son appui a été descendu d'une assise. Un piédroit accolé suggère la présence d'une quatrième baie.

À l'extrémité nord de la façade, une petite baie à jour unique surmonte une porte. Sa forme et ses dimensions sont identiques à un jour des fenêtres à meneaux. L'ébrasement des piédroits et du linteau de la porte est partiellement ravalé à la broche : un élément saillant, probablement une moulure, a été supprimé.

Toutes les fenêtres sont obturées avec une maçonnerie de briques ; la porte est remplie de blocs calcaires.

Il est pratiquement impossible d'établir une chronologie relative des remaniements qui ont été opérés. Les fenêtres situées dans la partie sud de l'élévation possédaient toujours leur système de meneaux lorsqu'elles ont été obturées. La condamnation des baies sud a donc eu lieu avant l'élimination des croisées des baies nord, ou simultanément. En positionnant sur le plan parcellaire de 1827 le relevé topographique de la façade (fig. 3), on remarque que celle-ci donne sur une cour intérieure. Le portail de style classique ainsi que les baies nord sont parfaitement positionnés par rapport à elle. Par contre, un corps de bâtiment accolé à la façade vient cacher les baies sud. Elles ont vraisemblablement été condamnées lors de la construction de ce corps de bâtiment. Cette aile apparaît déjà sur la perspective de Mathieu Mérian (1626).

Fig. 3. – Liège – Façade de la rue Maillart : situation de la façade sur le plan parcellaire de la ville (1827, quartier du sud, section A, 1re feuille, détail).

ESSAI DE RESTITUTION

Les vestiges du rez-de-chaussée autorisent une restitution de l'ordonnance générale de la façade jusqu'à hauteur du deuxième registre. La parfaite symétrie des éléments préservés permet d'envisager une organisation identique pour les deux niveaux (fig. 4).

Cette restitution suppose la présence, dans la partie nord de l'élévation, de cinq baies jumelées: des baies à quatre jours au rez-de-chaussée et des baies à six jours au premier étage. A l'extrémité sud de la façade, une baie à deux jours et une baie à quatre jours s'alignent sur les baies à trois jours et à six jours du premier étage. Il est difficile de restituer l'espace compris entre la portion nord de l'élévation, rythmée de baies semblables, et la partie sud, qui rompt avec cet ordonnancement: soit un pan de mur non percé suspend le rythme des baies; soit six baies jumelées sont suivies de deux baies à deux jours au premier registre et de deux baies à trois jours au deuxième registre. Une baie à quatre jours et une baie à six jours clôturent, au sud, les deux niveaux. Les données actuelles sont insuffisantes pour préciser la composition de cette partie de la façade.

Fig. 4. – Liège – Façade de la rue Maillart: les vestiges conservés permettent de restituer l'ordonnance générale de la façade.

CHRONOLOGIE ABSOLUE

Cinq arrières-linteaux en chêne sont prélevés lors du démontage de la façade pour être soumis à une analyse dendrochronologique[1] (fig. 2). L'étude est réalisée par Jérôme Eeckhout du Laboratoire de dendrochronologie de l'Université de Liège. Trois échantillons ont fourni des dates. Le premier est daté de 1516. Il s'agit

[1] EECKHOUT J., 2003. *Échantillons provenant d'une façade mise au jour dans le cadre des travaux des « Galeries Saint-Lambert »*. Rapport d'analyse dendrochronologique. Laboratoire d'analyse dendrochronologique, Université de Liège, 28 avril 2003.

d'un *terminus post quem* puisque le bois analysé ne possédait plus l'aubier. Le second échantillon l'a conservé: le dernier cerne est daté de 1529. L'abattage de l'arbre est à situer dans les années 1530-1540. Le dernier échantillon est daté de 1540. L'abattage remonte aux années 1541-1555. Il faut admettre que les arrière-linteaux appartiennent à la phase originelle de construction. Les deux échantillons les plus éloignés l'un de l'autre ont fourni, en effet, des dates pratiquement identiques.

ÉTUDE DES COUCHES DE FINITION

La façade conservait quelques traces de polychromie, Marie-Hélène Ghisdal, restauratrice indépendante chargée de l'étude des couches de finition, est parvenue à isoler sept strates[2]. Il est intéressant de signaler que la façade a été entièrement peinte et ce à plusieurs reprises. Rien ne permet cependant de rattacher l'une ou l'autre couche picturale à une phase de construction de la façade.

ÉTUDE DES MARQUES DE TAILLE

Une approche typométrique des blocs calcaires de la façade a été réalisée à la demande de Franz Doperé: la dimension des blocs ainsi que le nombre de coups de ciseaux portés sur une dizaine de centimètres est relevé. Les mesures récoltées participeront à l'élaboration d'une typologie des marques de taille.

CARACTÉRISATION ET TYPOLOGIE

L'ordonnance générale de la façade, le rythme et la parfaite symétrie relevée entre les différents éléments est influencée par la Renaissance italienne, tandis que l'ornementation renvoie à la tradition médiévale. La façade est ordonnée en fonction du pied de saint Lambert dont l'usage semble s'imposer au cours du XVIe siècle[3].

Autant de caractéristiques à mettre en rapport avec le style «gothico-renaissance» qui se développe progressivement dès le début du XVIe siècle. Il s'agit d'une phase de transition qui allie les traditions médiévales et les nouveautés de la Renaissance italienne. Cette architecture, qui tend à la «géométrisation» des formes, aboutira, à la fin du XVIe siècle, à ce qu'on nomme de façon très contestable «la Renaissance mosane».

COMPARAISON

Dès la mise au jour de l'élévation, la confrontation avec les encadrements moulurés de la cour principale et de la façade arrière du palais des princes-évêques s'est

[2] GHISDAL M.-H., avril 2003. *Étude stratigraphique des couches de finition de la façade XVIe*. Rapport.

[3] ULRIX Fl., 1966. «Un monument gothico-renaissance peu connu à Liège: l'Hôtel du chancelier Louis De Cortenbach», *Bulletin de la Société Royale «Le Vieux-Liège»*, 154, p. 65-91.

imposée. Le palais est édifié entre 1526 et 1538. Il servira probablement de modèle à l'hôtel de Cortenbach, transformé et remis au goût du jour entre 1533 et 1547[4]. L'architecture de l'hôtel allie une ordonnance influencée par la Renaissance italienne et une ornementation de tradition gothique: baie en accolade, base de colonne à mouluration prismatique. D'autres corrélations, basées sur de simples observations, peuvent être établies avec, notamment, l'hôtel de Sélys-Longchamps, la maison dite du Seigneur d'Amay, le refuge de l'abbaye d'Aulne, le n° 14 de la rue de l'Épée, le n° 16 de la rue Fond-Saint-Servais ainsi qu'avec la maison Baar-Lecharlier[5]. «La Licorne», bâtiment qui fait partie de l'ancien couvent des Frères cellites, a fait l'objet de recherches archéologiques menées par le Service de l'Archéologie du Ministère de la Région wallonne en Province de Liège. Les données de cette étude sont actuellement en cours de traitement. L'analyse dendrochronologique a permis de situer la charpente aux environs de 1534-1535. Les baies en accolade sont sans doute à mettre en relation avec cette phase de construction.

Tous ces édifices présentent des caractéristiques propres au style «gothico-renaissance» qui s'est développé entre le deuxième et le troisième quart du XVIe siècle à Liège.

CONCLUSION DE L'ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

Les édifices de style «gothico-renaissance» sont rares à Liège. La plupart des témoins conservés n'ont pas été étudiés rigoureusement. Dans la plupart des cas, ils ne sont pas datés de manière absolue. En outre, ils ont généralement été remaniés à plusieurs reprises. Il n'est pas toujours facile de déterminer des phases de construction, et/ou de les rattacher à l'une ou l'autre phase stylistique.

La façade découverte au croisement de la rue Maillart et de la rue Saint-Gangulphe vient compléter le corpus des édifices privés du XVIe siècle à Liège. Contrairement à la majorité des édifices préservés, une analyse dendrochronologique a permis de dater la mise en place des arrière-linteaux des baies après 1541-1555. A l'origine, la façade s'étend jusqu'à la rue Saint-Gangulphe. Elle est rapidement transformée puisque la perspective de 1626 reproduit, au sud, un bâtiment le long de la rue Saint-Gangulphe. L'étude réalisée sur cette façade met en exergue la nécessité d'une approche archéologique des bâtiments du XVIe siècle à Liège. L'ensemble de ces édifices mériterait une étude comparative plus approfondie et il serait intéressant de les resituer dans un plus large contexte.

[4] JANS R., 1967. «L'hôtel du chancelier Louis de Cortenbach: précisions sur son passé», *Bulletin de la Société Royale «Le Vieux Liège»*, 157, t. 7, p. 157-161.

[5] Ce bâtiment a tout récemment fait l'objet d'une étude préalable dans le cadre d'un mémoire de fin d'étude: MISSON J.-S., 2003. *La maison Baar-Lecharlier à Liège; Premières études préalables à sa restauration*. Mémoire présenté pour obtenir le diplôme de «Master of Conservation of Historic Town and Buildings», Katholieke Universiteit Leuven, inédit.

CONSERVATION ET MISE EN VALEUR DE L'ENSEMBLE ARCHITECTURAL

Le démontage partiel de la façade est entrepris fin février 2003. Initialement, le maître de l'ouvrage, la s.a. Galeries Saint-Lambert, avait clairement marqué sa volonté de ne pas conserver les structures que ce soit *in situ* ou intégrées au projet de rénovation. Après concertation, un consensus est dégagé en faveur d'une intégration partielle des vestiges au sein du nouveau projet, à proximité de leur emplacement originel. Les relevés archéologiques et les plans architecturaux sont confrontés : une vitrine et un pan de mur du magasin Inno, s'ouvrant sur la galerie commerçante, permettraient l'intégration des baies jumelées du rez-de-chaussée ainsi que les baies à croisées du premier étage. Insistons toutefois sur le fait que la valorisation des fragments n'est pas acquise ; elle dépend entièrement de la bonne volonté du maître de l'ouvrage.

Dans le courant du mois d'août 2003, les contacts sont renoués avec le représentant du maître de l'ouvrage. Celui-ci précise clairement que la décision de replacer ou non les éléments démontés incombe à la société Inno, locataire de l'espace commercial et responsable de l'aménagement de ses vitrines. Les relevés archéologiques sont transmis aux responsables du magasin afin que ceux-ci déterminent les possibilités d'intégration des vestiges. La société Inno se réserve également le droit de choisir le type de mise en valeur des éléments de la façade. Le cas échéant, elle reprendrait elle-même contact avec la Direction de l'Archéologie. Toutefois, d'après la dernière version des plans d'aménagement, transmise à l'asbl *In Situ*, les dimensions initiales de la vitrine sont fortement réduites de sorte qu'elles ne permettent plus, semble-t-il, l'intégration de l'entièreté des baies démontées. Par ailleurs, le pan de mur serait destiné à recevoir des panneaux publicitaires. Ce dossier est toujours en cours de traitement.

Marie REMACLE

PANNEAUX INDICATEURS « CULTURELS »

Un poteau indicateur à vocation culturelle a été récemment planté en Hors-Château, au débouché de la rue Velbruck. Juste à côté, trois panneaux placés là depuis longtemps, attirent beaucoup plus le regard. Le premier annonce le «Musée de l'Art Religieux», le second le «Musée de la Vie Wallonne», le troisième le «Palais des Princes Évêques» sans trait d'union et avec une balance, symbole de la Justice. Ils sont incorrects, surtout le premier. Ils incitent les nombreux écoliers qui passent par là à abuser des majuscules, comme les publicitaires («Soupe aux Pois avec des Croûtons»). Ils n'ont plus de raison d'être. Plus tôt ils disparaîtront, mieux cela vaudra.

En revanche, il faut ajouter l'église Saint-Barthélemy, le Musée d'armes, la Maison Curtius et l'Hôtel d'Ansembourg, qui sont tout proches. Leur absence s'explique, à n'en pas douter, par le sens de la circulation automobile ; et les piétons ?

P. C.

1984, GEORGE ORWELL ET LES FONTS BAPTISMAUX DE SAINT-BARTHÉLEMY

« La liberté, c'est la liberté de dire que deux et deux font quatre. Lorsque cela est accordé, le reste suit. »

George Orwell, 1984.

La parution du livre *Les fonts baptismaux de Saint-Barthélemy à Liège* de Pierre Colman et de Berthe Lhoist-Colman a donné lieu à une présentation publique au forum de la FNAC. Jacques Gilson était le médiateur. Au cours de la discussion, le médiateur a mentionné plusieurs fois « 1984 », date-clef de la contestation de l'origine mosane des fonts, date qui évoque inconsciemment le roman de George Orwell. Cette date a aussi une toute autre résonance. Dès 1984, les données techniques disponibles dans la littérature consacrée à la métallurgie du Moyen Âge conduisaient à la conclusion que les fonts n'avaient pu être réalisés au XIIe siècle, en Europe septentrionale. Mais voilà, ni les historiens ni les historiens de l'art impliqués dans « la querelle des fonts » n'ont consulté la littérature spécialisée !

Rappelons les faits. Après l'exposition Rhin-Meuse, Otto Werner[6] publie un vaste corpus d'analyses de dinanderies européennes. La cuve baptismale y est décrite comme un laiton – un alliage de cuivre et de zinc – contenant un peu de plomb et d'étain. La teneur en zinc est élevée : 17%.

A l'époque, une simple question aurait du se poser : comment fabriquait-on du laiton au XIIe siècle ?

La réponse se trouve dans le célèbre traité du moine Théophile, écrit au XIIe siècle. Théophile nous apprend que du cuivre, que l'on recouvre d'un mélange de charbon de bois et de minerai de zinc grillé, est fondu dans des pots de terre cuite placés dans un four. A température élevée, l'oxyde de zinc, le minerai grillé, réagit chimiquement avec le carbone pour former de la vapeur de zinc qui va atteindre la nappe de cuivre liquide, s'y dissoudre partiellement et former le laiton. Ce procédé est assez fruste : la surface de contact entre la vapeur de zinc et le cuivre liquide reste limitée. Seul du laiton, avec une faible concentration en zinc, peut être préparé.

Comment chiffrer cette quantité de zinc ?

C'est impossible sur la base de la description de Théophile, mais le corpus d'Otto Werner, reprenant une centaine de pièces allant du Xe au XIIIe siècle, indique une concentration en zinc égale à 10%, tout à fait inférieure à la concentration mesurée dans les fonts !

[6] O. WERNER, *Analysen Mittelalterlicher Bronzen und Messinge I*, dans *Archaeologie und Naturwissenschaften*, I (1977), p. 144-220.

En 1984, année-clef, Sandra Zacharias[7], de l'Université de Toronto, publie son article de référence sur les laitons. Elle confirme les résultats d'Otto Werner.

Il est donc évident que la composition des fonts ne correspond pas à la technique du XIIe siècle : l'information est sans doute tombée dans le fond de la cuve !

Avec une lente évolution du procédé, des laitons de plus en plus riches en zinc seront produits, notamment lorsque les métallurgistes travailleront avec des copeaux de cuivre, au lieu de cuivre fondu, pour augmenter la surface de contact avec la vapeur de zinc et ainsi augmenter la teneur en zinc.

En résumé, il faudra attendre en Europe la fin du XIVe ou le début du XVe siècle pour réussir un laiton avec 17% de zinc comme celui des fonts.

Dater un laiton par sa composition est la méthode retenue au niveau européen[8].

Il résulte de cette « interrogation de la matière » que les fonts de Liège ne sont pas d'origine mosane. Des mesures complémentaires, réalisées à partir de 1989, montrent que le plomb et le zinc de la cuve ne proviennent pas de nos régions. La technique de coulée est étrangère au savoir-faire mosan[9].

Lucien MARTINOT

PAROLES DE SAGE

« On ne résoud jamais définitivement un problème de l'histoire. On ne peut que proposer une hypothèse qui prétend mieux enchaîner entre eux les quelques textes et les oeuvres que le hasard du passé laissa à notre disposition. Cette hypothèse doit être plausible et présenter une image cohérente de l'évolution d'un artiste en fonction à la fois des tendances de sa génération et du talent personnel de l'homme. Dans quelle mesure elle résistera mieux que les autres à l'inévitable et l'indispensable critique, ce n'est pas à l'auteur d'en juger ».

Charles STERLING, « Jan van Eyck avant 1432 », dans *Revue de l'art*, 33, 1976, p. 7.

[7] S. ZACHARIAS, « Brass making in medieval western Europe », dans *CIM Bulletin*, vol. 77 (1984), n° 863, p. 110-114.

[8] L. MARTINOT, D. STRIVAY, J. GUILLAUME, G. WEBER , « PIXE analyses of brass alloys », dans *Ion beam study of art and archaeological objects, European Communities*, EUR19218, Brussels 2000.

[9] L. MARTINOT, P. TRINCHERINI, J. GUILLAUME, I. ROELANDTS, « Le rôle des méthodes de laboratoire dans la recherche de la provenance de dinanderies médiévales », dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts de Académie Royale de Belgique*, vol. 1-6 (1997), 19-36.

TABLEAU DU BUREAU

DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

Président d'Honneur	LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE LIÈGE
Vice-Présidents d'Honneur	LE BOURGMESTRE DE LA VILLE DE LIÈGE L'ÉCHEVIN DES MUSÉES DE LA VILLE DE LIÈGE

Bureau de la Société pour l'année 2004

Président:	M. Emmanuel CLOSSET
Vice-Président:	M. Philippe GEORGE
Secrétaire:	M. Julien MAQUET
Secrétaire adjoint:	M. Maurice LORENZI
Conservateur:	Mlle Ann CHEVALIER
Bibliothécaire:	Mlle Monique MERLAND
Trésorière:	Mlle Anne WARNOTTE
Conservateurs adjoints:	M. Richard FORGEUR M. Pierre COLMAN

Conseil

Mme Marguerite ULRIX-CLOSSET, † Charles DELRÉE, Jean-Marie DEGBOMONT, Jean-Louis KUPPER, Jean-Marc LÉOTARD, Bruno DUMONT, Luc ENGEN, Pierre VELDEN.

COTISATION 2004

Afin de soutenir nos publications, nous invitons nos membres à verser dès à présent le montant de leur cotisation pour 2004 (20 €) au compte 000-0125804-92 de l'Institut archéologique liégeois, 13 quai de Maastricht, 4000 Liège.

CORRIGENDUM

À la page 48 de la précédente livraison, on lit «XVIIe» au lieu de «XVIIIe» par la faute de l'imprimeur. À cela près, les épreuves étaient impeccables. L'auteur a péché par excès de confiance et par inattention.

Pierre COLMAN